

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU SYNDICAT DU 13 décembre 2012
A LA MAIRIE DE L'ALPE D'HUEZ**

Membres du syndicat et invités présents :

- Denis DELAGE, Président
- Rolland ROCHE, vice-Président
- Eric CHALVIN, membre du syndicat
- Gilbert ORCEL, membre du syndicat
- Jean-Yves NOYREY, Maire
- Jean-Christophe HOFF, directeur SATA
- Christian REVERBEL, directeur du service des pistes SATA
- Hervé MOSCA, membre de la commission municipale
- Nadine HUSTACHE, membre de la commission municipale
- Christophe AVANTURIER, Dgs
- Cécile ARSENNE, secrétaire

Absents excusés :

- Romuald ROCHE, membre du syndicat
- Gérard NACLARD, membre du syndicat
- Philippe PELORCE, collaborateur de cabinet
- Yann CARREL, directeur technique et d'exploitation SATA

La réunion débute à 14H 00.

1/ Point sur la situation des bergers bovins :

Denis Delage revient sur le poste d'aide berger. Ce poste a été créé, à la demande de Tony Delmonte, par la Commune avec le soutien de l'AFP. Même si le salaire de ce poste est versé par la Commune sous forme d'une subvention au groupement des éleveurs, le berger a la responsabilité de tenir au courant la commune et l'AFP du nom de la personne qui occupe ce poste. Il est rappelé que ce poste est un effort financier important de la collectivité pour aider le berger face aux difficultés d'un alpage en zone touristique. Par conséquent, pour l'afp qui gère le pâturage au nom des propriétaires dont la Commune, il doit y avoir sur le pâturage, un berger et son assistant(e).

Denis Delage résume son entretien avec Xavier Jury président du groupement des éleveurs au sujet du futur fonctionnement de l'estive 2013. Celui-ci pense que Tony sera le berger et Stéphane Guifrey sera son assistant, en charge pour Tony à assurer sa formation. Mais cette solution n'est pas finalisée, aussi pour clarifier cette situation, Jean Yves Noyrey suggère que qu'une réunion soit faite la première quinzaine de janvier avec Xavier Jury et Tony Delmonte, de façon à faire le point rapidement pour l'été 2013.

2/ Travaux d'améliorations pastorales :

- ✚ IL y a eu ce jour même à Bourg d'Oisans une réunion du PPT de l'Oisans, étaient présent C.Reverbel, D. France et D. Delage pour défendre les demandes de

subventions de la Commune pour des travaux de débroussaillage du Coin St Jean et de l'entretien du Canal des Sarrazins. Ces 2 demandes ont été intégrées dans l'enveloppe du Plan Pastoral de l'Oisans qui devrait être accepté par le Conseil Régional. En cas de décision de renégociation à la baisse de cette enveloppe, la priorité pour l'AFP est le débroussaillage du coin St-Jean.

- ✚ Il serait nécessaire qu'à l'avenir, les convocations aux réunions du PPT envoyées par la Communauté de Communes soient transmises à Cécile Arsenne.

3/ Travaux réalisés par la SATA pour l'amélioration du domaine skiable :

Denis Delage précise que des socles de téléskis démantelés ont été enterrés. Christian Reverbel précise qu'il s'agit d'une consigne de la DDT dans ce secteur pour des raisons environnementales. Pour les anciens socles enterrés dans d'autres secteurs, JY Noyrey propose d'étudier la possibilité de les enlever progressivement.

Hervé Mosca reprend les interrogations exprimées lors de la réunion du précédent syndicat, en particulier sur le béton coulé lors du busage du Rif Nel et a fait un courrier électronique à l'ensemble du conseil municipal ainsi qu'à la direction générale de la SATA pour exprimer ses réserves quand au respect du code de l'environnement.

Jean Christophe Hoff précise que la SATA fait en sorte d'avoir une conduite exemplaire sur ce sujet et souhaite travailler avec les différents partenaires dans une bonne et saine ambiance. Il s'étonne des termes du courrier. Nadine Hustache souligne la bonne conduite de la SATA et le bon entretien du domaine et souhaite un apaisement et une communication basée sur la confiance.

Concernant les pistes de VTT, Rolland Roche explique qu'il reste des cailloux et pierres importantes et qu'il serait nécessaire d'enlever.

4/ Point financier :

- ✚ Les redevances et toutes les subventions sont réglées. Il faut préparer le BP avant le 30 janvier 2013. Le projet 2013 reprendra les termes du BP 2012. Christophe Avauturier préparera le projet pour la prochaine réunion du syndicat. .

Questions diverses

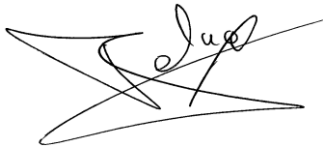
- ✚ Suite à la demande du cub de parapente de pouvoir décoller de Poutran, une réunion sera organisée entre M. Normand et M. Esnault à l'issue du prochain syndicat.
- ✚ Les chasseurs auraient mis un égrainoir près du cimetière, JY Noyrey va contacter le représentant des chasseurs car cela est interdit.
- ✚ Il est rappelé la demande de certains propriétaires des parcelles du secteur Coin St-Jean et Sous le rocher Goulet de pouvoir signer la convention de redevances mutualisées. Ces secteurs sont les seuls à la fois pâturés, non constructibles et non compris dans le périmètre de l'AFP. Ils représentent sous réserve de vérification environ 5,5ha de surface privée, le syndicat soutient cette demande. Lors de la prochaine réunion du syndicat, une liste de ces propriétaires avec la surface de leurs parcelles sera fournie.
- ✚ La proposition d'envoyer aux propriétaires, lors du versement de leurs redevances AFP, la surface de leurs parcelles et le montant de leurs indemnités, sera discutée lors de la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est levée à 16H 30.

La prochaine réunion du syndicat aura lieu le 11/01/13 à 17H

Denis Delage,

Le 14 décembre 2012

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delage', is written over a large, stylized, abstract scribble that resembles a star or a large 'X' shape.